

La mention « à consommer de préférence avant » dans le collimateur de l'UE

Publié le mardi 20 mai 2014 - 11h59

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mobilisés le 19 mai contre le gaspillage alimentaire en s'engageant à limiter l'usage de la mention « à consommer de préférence avant », accusée de vouer à la poubelle des tonnes de nourriture saine.

Un document en ce sens présenté par six pays, dont l'Allemagne, a reçu « un large soutien » de la part des ministres réunis à Bruxelles, en dépit de réticences notamment italiennes, ont indiqué des diplomates européens. L'idée est que plusieurs produits actuellement soumis à cet étiquetage, comme le riz, les pâtes ou le café, pourraient en être dispensés, sur le modèle du sucre ou du vinaigre.

« Des consommateurs jettent souvent leurs produits sans nécessité à cause d'une confusion » entre le délai optimal de consommation, au-delà duquel le produit est susceptible de perdre ses qualités, notamment gustatives, et la date de péremption, dont le dépassement peut rendre malade, souligne le texte.

Partisan de cette révision, le commissaire européen à la Santé, Tonio Borg, a invoqué une étude de la Commission selon laquelle 50 % des consommateurs sont dans la confusion quant aux dates de consommation, ce qui est à l'origine de jusqu'à 20 % des déchets alimentaires domestiques évitables.

Le label « à consommer de préférence avant » n'a « rien à voir avec la santé, mais avec la qualité (du produit) dont je pense que les consommateurs sont en mesure de juger par eux-mêmes », a souligné à son arrivée à cette réunion la ministre néerlandaise de l'Agriculture, Sharon Dijksma, à l'origine de l'initiative avec la Suède.

Des mesures à la fin de 2015

La Commission va établir un groupe de travail pour réviser la liste de produits et identifier d'autres règles européennes susceptibles de concourir au gaspillage. Selon le ministre allemand, Christian Schmidt, les premières mesures pourraient être prises à la fin de 2015. L'Allemagne avait été, avec l'Autriche, le Danemark, et le Luxembourg, parmi les premiers pays à soutenir le projet.

« Si nous ne faisons rien, le gaspillage alimentaire représentera 126 millions de tonnes par an en 2020, contre près de 90 millions » actuellement, a relevé M. Borg.

Désormais identifié au niveau mondial comme une menace sur la sécurité alimentaire, au vu de l'accroissement démographique, le gaspillage alimentaire doit aussi être au centre d'un plan d'action « pour une alimentation durable » que la Commission européenne prépare pour une présentation en juin.

En France, l'association de défense des consommateurs UFC-Que Choisir a également récemment prôné que la différence entre la date limite de consommation et la date limite d'utilisation optimale soit mieux expliquée aux consommateurs.

Selon la Banque mondiale, qui a tiré la sonnette l'alarme en février sur le problème, quelque 35 % du gaspillage est le fait du consommateur final, notamment dans les pays développés.

En savoir plus sur <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/alimentation-la-mention-a-consommer-de-preference-avant-dans-le-collimateur-de-l-ue-88342.html#rfarcUJ7VW1G16FM.99>